

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1941)

Heft: 994

Artikel: Les difficultés économiques de la Suisse

Autor: Béguin, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-690853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES DIFFICULTES ECONOMIQUES DE LA SUISSE.

Pour peu qu'il nous reste un grain d'objectivité dans l'esprit — et ce n'est pas toujours facile en un temps où les passions s'emparent de tous les êtres, où chacun est tenté de prendre parti —, nous devons reconnaître que la Suisse a bénéficié, pendant deux longues années de guerre, d'un sort miraculeusement privilégié. Je ne le dis pas seulement, parce que mon pays est seule en Europe, avec la Suède, le Portugal, l'Espagne et un coin de Turquie, à n'avoir point connu les horreurs de la guerre ou les douleurs d'une occupation étrangère. Je le dis encore, parce que notre situation économique est restée relativement saine.

Nous le devons à la discipline spontanée de notre peuple qui s'est plié de bonne grâce aux multiples restrictions qui lui ont été imposées. Nous le devons également à la prévoyance de nos autorités, singulièrement de feu M. Obrecht, ministre de l'économie publique à la veille et au début du conflit, qui ont su constituer en temps utile des réserves importantes de matières premières et de denrées alimentaires et nous assurer un tonnage suffisant pour nos transports maritimes. Nous le devons aussi aux belligérants qui, en dépit de leurs soucis cuisants, ont trouvé le temps d'examiner notre situation spéciale et qui ont eu assez de bonne volonté pour en tenir compte dans une certaine mesure.

Malheureusement, à l'aube de cette troisième année de guerre, les choses semblent devoir changer à notre détriment. Nos réserves sont épuisées. Ce qu'il en reste suffit à peine à couvrir nos besoins pour quelques mois, et l'on ne peut pas se bercer de l'espoir que la paix sera restaurée d'ici là. C'est le moment que les belligérants ont choisi pour renforcer les mesures de blocus et de contre-blocus, pour recourir avec plus d'énergie et de méthode que jamais à l'arme économique. J'ai traité ce point dans une récente chronique et je n'y reviens pas.

Mais il est d'autres difficultés qui commencent à se faire sentir. Les prix des denrées de consommation courante ont augmenté dans une proportion angoissante, non seulement parce que les marchandises importées sont grevées de lourds frais de transport et d'onéreuses primes d'assurance, mais encore parce qu'il a fallu consentir aux paysans suisses une rémunération intéressante de leur labeur. Au moment où on leur demande de fournir un immense effort, pour assurer par leur seule force le ravitaillement alimentaire d'une population de 4 millions d'habitants, il sied de les encourager, de les inciter à produire toujours davantage. Pour cela, il faut de toute nécessité les payer largement.

Aujourd'hui, le coût de l'existence a déjà renchéri de 30% par rapport à l'avant-guerre. Tout d'abord, nos autorités ont tenté d'empêcher les salaires de suivre un mouvement parallèle. Elles savent qu'une adaptation des salaires provoque un renchérissement du coût de la production et qu'elle est bientôt suivie d'une majoration du coût de l'existence. Une fois la première impulsion donnée à ce mouvement, on ne sait trop comment il s'arrêtera. Bien plutôt, on sait qu'il risque de ne pas s'arrêter et de nous conduire très rapidement vers une dangereuse inflation monétaire. Or, nous sommes unanimes à vouloir conjurer ce danger. Au lendemain de l'autre guerre, nous avons vu les peuples voisins se débattre dans le désordre d'une situation financière profondément compromise,

sinon ruinée, et nous sommes fermement décidés à mettre tout en œuvre pour éviter cette catastrophe à notre peuple.

Toutefois, si l'on est en droit de demander à chacun de prendre sa part équitable des charges nouvelles résultant de la guerre, on ne peut pas, en bonne justice, exiger des petites bourses qu'elles subissent ce renchérissement général sans obtenir une compensation partielle. Il est actuellement reconnu et admis que les salaires modestes doivent être adaptés. L'industrie privée a déjà pris d'heureuses initiatives en ce domaine. Elle a accordé aux pères de familles nombreuses des allocations de vie chère qui ne sont certes pas à dédaigner. Le Conseil fédéral vient de lui adresser un appel pour l'inciter à aller plus loin dans cette voie. Cependant, les possibilités des employeurs ne sont pas illimitées. Outre qu'ils doivent éviter un renchérissement de leurs produits qui compromettrait de plus belle l'équilibre économique intérieur, certains d'entre eux ne sont pas en mesure de faire de nouvelles dépenses en faveur de leur personnel.

C'est pourquoi les autorités viennent de prendre diverses mesures pour remédier aux effets du renchérissement. Déjà, elles dépensent 150 millions de francs suisses par an, pour maintenir le prix du pain à 20 centimes au-dessous de son coût réel et pour livrer des céréales fourragères bon marché aux éleveurs et aux producteurs de lait. Mais elles ne pourraient pas appliquer la même méthode à d'autres denrées, sans ruiner les finances publiques, déjà lourdement obérées par les charges du service actif et de la défense nationale qui chiffrent actuellement par près de 4 milliards de francs suisses et qu'une seule génération sera impuissante à amortir complètement. Dans ces conditions, elles viennent de mettre sur pied un plan de secours en faveur des victimes de la vie chère. Les prestations de l'assurance-accidents et de l'assurance militaire dont bénéficient les travailleurs et les soldats dont la capacité de travail est diminuée, sont relevées. Les sommes dépensées par la Confédération pour venir en aide aux veuves, aux orphelins, aux vieillards et aux chômeurs âgés qui ne peuvent pas suffire à leurs besoins essentiels sont majorées d'un bon tiers. En outre, avec le concours des cantons et des communes, des secours en espèces ou en nature sont distribués aux nécessiteux, tandis qu'il leur est donné la possibilité de se procurer des vivres et du combustible à prix réduit.

Ainsi, le renchérissement est mis à la charge de tous ceux qui peuvent le supporter. Mais les classes modestes sont au bénéfice d'un traitement de faveur parfaitement équitable. Les pères de familles nombreuses sont en mesure d'alimenter, de loger et de vêtir normalement leurs enfants. Et nous évitons de la sorte une course sans frein entre les prix et les salaires qui nous conduirait tout droit à l'inflation. L'essentiel, c'est que nous maintenions des conditions sociales aussi saines et aussi équitables que possible. A cet effet, aucun effort ne paraît trop grand à nos autorités et chacun, sous réserve de quelques disputeurs pré-occupés d'agitation politique qui n'arriveront pas à leurs fins, apporte son concours à cette œuvre de solidarité nationale.

Mais un autre danger nous menace encore. C'est celui d'un chômage massif. Il peut intervenir d'un jour à l'autre, si le blocus et le contre blocus se font plus rigoureux encore. Il risque de s'abattre sur le monde entier au lendemain de la

guerre, quand l'économie, mise au service de la fabrication des armes, devra se consacrer de nouveau à des œuvres pacifiques. Pour mesurer la réalité de ce danger, il faut se souvenir des cruelles expériences des années 1919 à 1921. Ici également, nos autorités veulent se montrer prévoyantes. C'est pourquoi elles mettent dès maintenant en réserve des sommes importantes, pour créer éventuellement des possibilités de travail et pour venir directement en aide aux victimes du chômage. A cet effet, elles ont fait appel aux caisses de compensation qui versent des indemnités aux soldats qui ont perdu leur salaire pendant leur présence sous les drapeaux. Ces caisses sont alimentées par un prélèvement de 4% sur tous les salaires payés dans le pays, prélèvement qui est supporté par parts égales par les employés et les employeurs, ainsi que par des versements des caisses publiques. Maintenant que la situation internationale a permis de réduire les effectifs de nos troupes et les dépenses de ces institutions, elles font du bénéfice. On leur maintient leurs ressources, mais celles-ci seront consacrées à la lutte contre le chômage qui nous épargne encore, mais dont nous avons de bonnes raisons de craindre qu'il ne se manifeste bientôt.

Il aura fallu le danger extérieur et les difficultés économiques actuelles, pour que la solidarité, forme moderne de la charité chrétienne, dispense ainsi ses inappréciables bienfaits. En dépit de la guerre, à cause d'elle sans doute, parce que nous sommes reconnaissants d'avoir échappé à ses horreurs, nous perfectionnons nos institutions sociales. Et c'est un trait de lumière dans notre ciel chargé de lourds nuages.

Pierre Béguin.

THE ALIENS (FORMER BRITISH SUBJECTS) ORDER 1941.

We wish to remind our Readers that the British born wives of Aliens should register with the Aliens Registration Office at Vine Street Police Station. By so doing they will receive a certificate which will exempt them from all restrictions imposed under the Aliens Movement Restriction and Protected Areas Order.

The following is a copy of the exemption Certificate ALIENS (Former BRITISH SUBJECTS) ORDER 1941.

The holder of this certificate is exempt from:—

- (1) the car and cycle, curfew, and absence from registered address, etc., restrictions of the Aliens (Movement Restriction) Order 1940 (Articles 1, 2 and 3).
- (2) the requirement applicable to wives of members of H. M. Forces or the Allied Forces, to report before, during, and on return from absence from registered address. Aliens (Movement Restriction) Order, 1941.
- (3) the restriction on possession or control of wireless receiving apparatus (Aliens (Wireless Apparatus Restriction) Order, 1940).
- (4) the requirement to obtain permission from the Ministry of Labour and National Service before taking employment (Alien Employment Order, 17.11.1939).
- (5) The Aliens Protected Areas Orders.

In making the above application two passport photos, the Identity Book and the National Registration Card have to be produced.

EIN "ZWEITES 1918"?

Von Dr. H. BÜCHI, Basel.

Am Ende des Weltkriegs 1914/18 stand die Schweiz im Zeichen eines revolutionären Generalstreiks. Die damalige klassenkämpferische sozialdemokratische Partei, beziehungsweise ihre Leitung, suchte die Atmosphäre des Zusammenbruchs der Zentralmächte auszunützen, um durch einen revolutionären Gewaltstreich das bürgerliche Regime zu Gunsten einer linksgerichteten Arbeiterregierung zu verdrängen. Der Versuch ist bekanntlich gescheitert, womit die Kontinuität der schweizerischen Entwicklung gewahrt wurde.

Vor kurzem ist in der schweizerischen Presse die Frage aufgestellt und diskutiert worden, ob auf das Ende des neuen Weltkriegs ein "zweites 1918" zu erwarten sei, also eine neue revolutionäre Bewegung als Folge sozialer Spannungen. Es ist charakteristisch, dass diese Frage im heutigen Moment aufgeworfen wurde, ebenso charakteristisch aber, dass die Frage allgemein sofort negativ beantwortet wurde.

Unleugbar hat nämlich die bisherige wirtschaftlich-soziale Entwicklung zu einer gewissen innerpolitischen Spannung geführt. Aeusserlich trat sie zu Tage anlässlich der Herbstsession des eidgenössischen Parlaments und namentlich in den ausschliessenden Kundgebungen der schweizerischen sozialistischen Partei, die unter dem Stichwort standen: "Es ist zuviel!" — Die Kundgebungen waren eine Protestaktion der Sozialisten gegen die Teuerung, die heute 30 Prozent erreicht hat, resp. gegen die Teuerungspolitik der Landesregierung, des Bundesrates. Die sozialistische Presse schlug zunächst scharfe Töne gegen "die Machtpolitik des Bundesrates und der herrschenden Parteien" an, und der Rückfall in klassenkämpferische Töne war nicht zu verkennen. Dagegen verliefen die öffentlichen Kundgebungen dann ziemlich massvoll und endigten mit Petitionen an den Bundesrat oder gar mit dem Appell zu vermehrtem Beitritt in die sozialistische Partei.

Zweifellos stand die sozialistische Demonstration im Dienste partei politischer Absichten. Es galt insbesondere Stimmung für die kommende eidgenössische Abstimmung vom 25. Januar 1942 über die sozialistische Initiative betreffend Volkswahl des Bundesrates und Erhöhung der Sitzzahl des Bundesrates von 7 auf 9 zu machen. Es handelt sich dabei um nichts anderes, als der bisherigen Oppositionspartei, eben den Sozialisten, den Eintritt in die oberste Landesbehörde zu ermöglichen, nachdem bisher alle Versuche gescheitert waren. Ausserdem bildet diese parteipolitische Agitation ein Gegengewicht zu der regen Tätigkeit der radikalen Richtung innerhalb der Sozialdemokratie und gegenüber den Erfolgen des Landesrings der Unabhängigen, die in der verstärkten Oppositionsstellung gegenüber den regierenden Parteien in einer Reihe von Kantonen errungen wurden.

Wesentlich aber im schweizerischen Gesamtbild ist, dass damit die sozialistische Partei wieder deutlich in die Opposition rückt und die innere Front, die sich seit Kriegsbeginn gebildet hatte, zum mindesten stark aufgelockert wird. Es war die besondere Erscheinung dieser zweiten Weltkriegszeit, dass die Parteien näher aneinanderrückten und für alle die gemeinsame Sorge für Landesverteidigung und Landesversorgung im